

Traduction juridique

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours a pour objectif de former les étudiants à la traduction spécialisée de textes à caractère juridique. En passant d'une langue à l'autre, les étudiants sont entraînés à réfléchir sur les deux systèmes juridiques et à maîtriser la terminologie juridique dans les deux langues et dans différents domaines du droit.